

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 15 FÉVRIER 2023**

N°CT2023.1/001

L'an deux mille vingt-trois, le quinze février à dix-neuf heures, le conseil de territoire de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir s'est réuni à l'auditorium de la Maison du handball à Créteil, sous la présidence de Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Laurent CATHALA, Président.

Monsieur Régis CHARBONNIER, Monsieur Alexis MARECHAL, Monsieur Denis OZTORUN, Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Pierre CHAFFAUD, Monsieur Jean-Paul FAURE-SOULET, Monsieur Yvan FEMEL, Monsieur Patrick FARCY, Madame Pauline ANAMBA-ONANA, Monsieur Julien BOUDIN, vice-présidents.

Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Arnaud VEDIE, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Jean-Daniel AMSLER, Madame Claire CHAUCHARD, Monsieur Grégoire VERNY, Monsieur Eric TOLEDANO, Monsieur François VITSE, Madame France BERNICHI, Monsieur Vincent BEDU, Madame Anne-Marie BOURDINAUD, Monsieur Bruno CARON, Madame Dominique CARON, Monsieur Jean-Edgar CASEL, Madame Marie-Carole CIUNTU, Madame Julie CORDESSE, Madame Catherine DE RASILLY, Madame Virginie DOUET, Monsieur Etienne FILLOL, Madame Martine GARRIGOU-GAUCHERAND, Madame Claire GASSMANN, Madame Marie-Claude GAY, Madame Sophie LE MONNIER, Madame Jacqueline LETOUZEY, Monsieur Luc MBOUMBA, Monsieur Akli MELLOULI, Monsieur Ludovic NORMAND, Monsieur Joël PESSAQUE, Monsieur Jean-Louis POUJOL, Madame Carine REBICHON-COHEN, Madame Marie-Christine SALVIA, Monsieur Michel SASPORTAS, Madame Sylvie SIMON-DECK, Madame Josette SOL, Monsieur Axel URGIN, Madame Mathilde WIELGOCKI, conseillers territoriaux.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jean-Edgar CASEL, Monsieur Luc CARVOUNAS à Monsieur François VITSE, Monsieur Yves THOREAU à Monsieur Alphonse BOYE, Monsieur Mohamed CHIKOUCHE à Monsieur Etienne FILLOL, Monsieur Richard DELLA-MUSSIA à Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Madame Patrice DEPREZ à Monsieur Régis CHARBONNIER, Madame Oumou DIASSE à Monsieur Julien BOUDIN, Monsieur Patrick DOUET à Monsieur Denis OZTORUN, Madame Séverine PERREAU à Madame Josette SOL, Madame Marie VINGRIEF à Madame Julie CORDESSE, Monsieur Michel WANNIN à Monsieur Jean-François DUFEU.

Etaient absents excusés :

Madame Françoise LECOUFLE, Monsieur Thierry HEBBRECHT, Monsieur Philippe LLOPIS, Monsieur Jean-Philippe BIEN, Monsieur Maurice BRAUD, Monsieur Gilles DAUVERGNE, Monsieur Philippe GERBAULT, Monsieur Vincent GIACOBBI, Madame Frédérique HACHMI, Monsieur Bruno KERISIT, Madame Corine KOJCHEN, Madame Rosa LOPES, Madame Sonia RABA, Monsieur Jean-Raphaël SESSA, Madame Laurence WESTPHAL.

Secrétaire de séance : Madame Catherine DE RASILLY.

Nombre de votants : 59

Vote(s) pour : 59

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/02/23
Accusé réception le	20/02/23
Numéro de l'acte	CT2023.1/001
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230215-lmc141457-AU-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 15 FÉVRIER 2023**

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/02/23
Accusé réception le	20/02/23
Numéro de l'acte	CT2023.1/001
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230215-lmc141457-AU-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 15 FÉVRIER 2023**

N°CT2023.1/001

OBJET : **Affaires générales - Rapport d'activité 2021 d'Infocom 94.**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-1 et suivants, L. 5211-39 et L. 5219-2 et suivants ;

VU le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.10/180 du 14 décembre 2016 portant adhésion au syndicat Infocom'94 et désignant les représentants de l'établissement public territorial ;

VU l'arrêté préfectoral n°2017/2228 du 9 juin 2017 relatif à l'adhésion de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir au syndicat mixte du secteur central du Val-de-Marne – Infocom'94 ;

VU le rapport d'activité du syndicat mixte Infocom'94 pour l'année 2021 ;

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales susvisé, le syndicat mixte Infocom'94 doit présenter chaque année un rapport d'activité à ses membres ;

CONSIDERANT que le syndicat mixte Infocom'94 a pour objet la création et la gestion d'un centre informatique destiné à faciliter l'exercice par les collectivités adhérentes de leurs compétences en acquérant des logiciels, en les mettant à disposition de ses adhérents, en assurant la maintenance, en portant assistance aux personnels utilisateurs et en leur proposant des actions de formation ;

CONSIDERANT que l'adhésion de Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) a été approuvée par délibération du conseil de territoire n°CT2016.10/180 du 14 décembre 2016 susvisée et prononcée par arrêté préfectoral n°2017/2228 du 9 juin 2017 susvisé à compter du 1^{er} juillet 2017 ;

CONSIDERANT qu'en 2021, Infocom'94 regroupe 17 collectivités, dont 11 communes membres du Territoire ;

CONSIDERANT que, pour le Territoire, Infocom'94 porte les principaux

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/02/23
Accusé réception le	20/02/23
Numéro de l'acte	CT2023.1/001
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230215-lmc141457-AU-1-1

**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 15 FÉVRIER 2023**

logiciels d'application suivants :

- Comptabilité-budget ;
- Ressources humaines ;
- Réseau de lecture publique ;
- Gestion des actes administratifs ;
- Dématérialisation des marchés publics ;
- Gestion de maintenance assistée par ordinateur ;

CONSIDERANT que, pour l'année 2021, Infocom'94 a traité 3 165 « tickets », dont 303 pour GPSEA, via la plateforme de gestion de services (plateforme GLPI) utilisée pour gérer l'ensemble des demandes des adhérents concernant les logiciels mis à leur disposition ;

CONSIDERANT que le financement d'Infocom'94 est assuré par la contribution de ses membres ou, pour les membres qui le souhaitent, par la fiscalisation ;

CONSIDERANT que le budget 2021 du syndicat mixte s'est établi à 2 117 690 € en investissement et 4 516 480 € en fonctionnement, soit un montant global de 6 634 170 € ; que, pour l'année 2021, la contribution du Territoire s'est élevée, quant à elle, à 288 062,70 € ;

**LE CONSEIL DE TERRITOIRE
REGULIEREMENT CONVOQUE LE 09 FEVRIER 2023,
SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE PRESIDENT,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

ARTICLE PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité du syndicat
UNIQUE : mixte Infocom'94 pour l'année 2021, ci-annexé.

FAIT A CRETEIL, LE QUINZE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS.

Le Président,



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/02/23
Accusé réception le	20/02/23
Numéro de l'acte	CT2023.1/001
Identifiant télértransmission	094-200058006-20230215-lmc141457-AU-1-1



**SEANCE DU CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 15 FÉVRIER 2023**

Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	20/02/23
Accusé réception le	20/02/23
Numéro de l'acte	CT2023.1/001
Identifiant télétransmission	094-200058006-20230215-lmc141457-AU-1-1

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2021

LE SOMMAIRE

<u>LE MOT DU PRÉSIDENT.....</u>	<u>3</u>
<u>PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....</u>	<u>4</u>
<u>Création</u>	
<u>Évolution</u>	
<u>Les adhérents au 1^{er} janvier 2021</u>	
<u>Organismes conventionnés en 2021</u>	
<u>Dénomination</u>	
<u>Localisation</u>	
<u>COMPOSITION DES ORGANES DÉLIBÉRANTS.....</u>	<u>6</u>
<u>Le bureau</u>	
<u>Le comité syndical</u>	
<u>L'ANNÉE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES.....</u>	<u>8</u>
<u>INFOCOM'94 aux côtés de ses adhérents en 2021</u>	
<u>BUDGET ET COMPTE ADMINISTRATIF 2021.....</u>	<u>9</u>
<u>La section de fonctionnement</u>	
<u>La section d'investissement</u>	
<u>NOUS CONTACTER.....</u>	<u>10</u>



LE MOT DU PRESIDENT

Bilan d'une année mouvementée



2021, une année de transition

Elu à la présidence d'INFOCOM'94 en avril 2022 suite à la démission de mon prédécesseur, Je vous présente le rapport d'activité de l'année 2021 sous sa présidence. Ce rapport sera concis et centré sur des faits chiffrés essentiellement.

Nous travaillons d'ores et déjà sur le rapport 2022 qui sera particulièrement marqué par l'empreinte des ambitions que j'ai pour ce bel outil qu'est INFOCOM'94.

Bonne lecture et à très vite!

Ambroise TOIN



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Création

En 1966, les communes de Créteil, La-Queue-en-Brie, Maisons-Alfort et Saint-Maur-des-Fossés, ont décidé de s'associer en vue de se constituer en un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM), dénommé syndicat intercommunal à vocation multiple du secteur central du Val-de-Marne.

Evolution

Les communes suivantes ont ensuite rejoint le syndicat : Sucy-en-Brie (1970), Boissy-Saint-Léger et Nogent-sur-Marne (1980), Saint-Maurice et Joinville-le-Pont (1983), Ormesson-sur-Marne (1989), Chennevières-sur-Marne (1992), Villiers-sur-Marne (1999), Villecresnes et Marolles-en-Brie (2002), Mandres-les-Roses (2012), Périgny-sur-Yerres (2013) Limeil-Brévannes (2015) et le territoire Grand Paris Sud Est Avenir (2017). Enfin, 2019 a vu le départ de la ville de Joinville-le-Pont qui a souhaité s'inscrire dans une démarche informatique propre mettant fin à 36 ans d'adhésion.

Les adhérents au 1er janvier 2021 (Par ordre alphabétique)

NOM DE LA COLLECTIVITÉ	ANNÉE D'ADHÉSION	NOMBRE D'HABITANTS (INSEE 2019)
Boissy-saint-Léger	1981	17 032
Chennevières-sur-Marne	1993	18 153
Créteil	1966	99 722
Grand Paris Sud Est Avenir	2017	322 961
La Queue-en-Brie	1966	12 184
Limeil-Brévannes	2015	27 945
Maisons-Alfort	1966	56 774
Mandres-les-Roses	2012	4 825
Marolles-en-Brie	2002	4 888
Nogent-sur-Marne	1981	34 278
Ormesson-sur-Marne	1990	10 510
Périgny-sur-Yerres	2013	2 712
Saint-Maur-des-Fossés	1966	75 888
Saint-Maurice	1981	14 307
Sucy-en-Brie	1971	27 415
Villecresnes	2002	11 844
Villiers-sur-Marne	2003	28 014

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Organismes conventionnés en 2021 ainsi que la prestation

Organismes conventionnés	Convention accès aux services d'I94	Convention RGPD		Applicatifs utilisés			
		délib'	convention	Finances	RH	ACTES	CIMET
SI VOIRIE La-Queue-en-Brie/Pontault	09/11/2018			X	X	X	
SI le Vieux Colombier	03/04/2019			X	X	X	
SI Lycée Limeil	14/02/2019			X	X		
ASGE	18/10/2018		nov-18	X	X		
BASE DE LOISIR DE CRETEIL	09/11/2018			X		X	
SYNDICAT MARNE VIVE	21/02/2019		13/02/2020	X			
SMITUDVM	01/03/2019			X	X		
SICC VALENTON	08/08/2018			X	X	X	X
PARIS EST MARNE ET BOIS (T10)	23/05/2017			X uniquement formation			

Dénomination

En 1991, le Syndicat a pris la dénomination d'INFOCOM'94 afin de se différencier des autres SIVOM en faisant référence à l'informatique communale dans le Val-de-Marne.

En 2002, pour accueillir les communautés d'agglomération et éventuellement les communautés de communes, le syndicat s'est transformé en syndicat mixte dénommé Syndicat Mixte du Secteur Central du Val-de-Marne – INFOCOM'94.

Localisation

INFOCOM'94 est installée au 92 boulevard de la Marne, à La Varenne Saint-Hilaire. Les locaux sont situés dans une propriété de 1 700 m² acquise en 1982 et composée de trois corps de bâtiments. INFOCOM'94 est propriétaire des locaux qu'il occupe.

COMPOSITION DES ORGANES DÉLIBÉRANT



Le bureau

Ci-dessous, le bureau élu lors du comité du 22 septembre 2020 :

Hamza MOKHTARI – Président	Conseiller municipal – Chennevières-sur-Marne
Jean-Daniel AMSLER - 1^{er} Vice-Président	Adjoint au Maire – Sucy-en-Brie
Frédérique HACHMI - 2^{ème} Vice-Présidente	Adjointe au Maire – Créteil
Matthieu PIERRON - 3^{ème} Vice-Président	Adjoint au Maire – Villecresnes
Christophe IPPOLITO - 4^{ème} Vice-Président	Adjoint au Maire – Nogent-sur-Marne
Muguet NGOMBE - 5^{ème} Vice-Président	Conseiller municipal – La Queue-en-Brie
Marc COHEN - 6^{ème} Vice-Président	Conseiller municipal – Saint-Maur-des-Fossés
Stéphane TOURNANT - 7^{ème} Vice-Président	Adjoint au Maire – Ormesson-sur-Marne
Pierre-Alexandre BAUX - 8^{ème} Vice-Président	Adjoint au Maire – Chennevières-sur-Marne
Cédric DAMIEN - 9^{ème} Vice-Président	Adjoint au Maire – Saint-Maurice
Joël PESSAQUE - Membre du bureau	Adjoint au Maire – Créteil
Stéphane CHAULIEU - Membre du bureau	Adjoint au Maire – Maisons-Alfort
Alain CATINAUD - Membre du bureau	Conseiller municipal – Sucy-en-Brie



COMPOSITION DES ORGANES DÉLIBÉRANT

Le comité syndical

Pour rappel, chaque adhérent est représentée au sein du comité syndical par deux délégués titulaires. Voici le détail de la composition du comité syndical :

Marie	CURIE	Boissy-Saint-Léger
Evelyne	BAUMONT	
Jacques	DRIESH	Chennevières-sur-Marne
Pierre-Alexandre	BAUX	
Joël	PESSAQUE	Créteil
Frédérique	HACHMI	
Grégoire	VERNY	Grand Paris Sud Est Avenir
Hamza	MOKHTARI	
Jean-Raphaël	SESSA	La Queue-en-Brie
Muguet	NGOMBE	
Ambroise	TOIN	Limeil-Brévannes
Sylvain	AUBERT	
Stéphane	CHAULIEU	Maisons-Alfort
Clément	TENDIL	
Philippe	FISCHER	Mandres-les-Roses
Eric	FAIVRE	
Alain	BOUKRIS	Marolles-en-Brie
Florence	TORRECILLA	
Christophe	IPPOLITO	Nogent-sur-Marne
Philippe	GOYHENECHÉ	
Kévin	TELLIER	Ormesson-sur-Marne
Stéphane	TOURNANT	
Laurent	CHARMOIS	Périgny-sur-Yerres
Lucas	TRIEPIER	
Marc	COHEN	Saint-Maur-des-Fossés
Pierre	FERRERO	
Cédric	DAMIEN	Saint-Maurice
Dominique	DUROSELLE	
Jean-Daniel	AMSLER	Sucy-en-Brie
Alain	CATINAUD	
Stéphane	RABANY	Villecresnes
Matthieu	PIERRON	
Alain	TAMEGNON HAZOUMÉ	Villiers-sur-Marne
Nassim	BOUKARAOUN	

L'ANNÉE 2021 EN QUELQUES CHIFFRES CLEFS

INFOCOM'94 aux côtés de ses adhérents en 2021

3165 tickets GLPI traités par INFOCOM'94 et clos en 2021

GLPI, qu'est-ce que c'est ?

GLPI est une plateforme de gestion de services utilisé pour gérer l'ensemble des demandes (assistance, questions, aide ou incidents...) des adhérents concernant les logiciels INFOCOM'94.



TOP 5 VILLES

Créteil	491 tickets
Grand Paris Sud Est Avenir	303 tickets
Limeil-Brevannes	279 tickets
Saint-Maur-des-Fossés	264 tickets
Maisons-Alfort	234 tickets

TOP 5 APPLIS

Ressources humaines	1404 tickets
Finances	312 tickets
Agora	312 tickets
Elections	153 tickets
Etat-civil	113 tickets



ÉLÉMENTS DE BUDGET

Le budget 2021

Le montant des participations communes est fixé chaque année par le comité syndical afin d'assurer l'équilibre du budget entre les dépenses et les recettes des sections d'investissement et de fonctionnement :

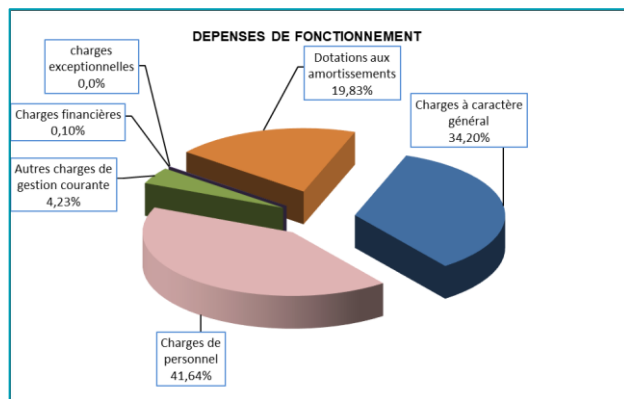
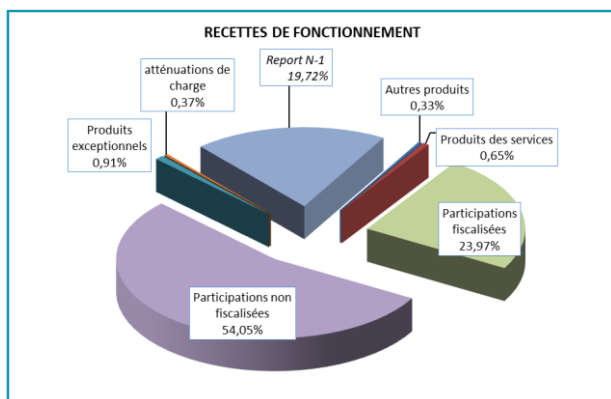
Pour 2021, les sections au budget primitif s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

INVESTISSEMENT	2 117 690 €
FONCTIONNEMENT	4 516 480 €
Pour un montant global de	6 634 170 €

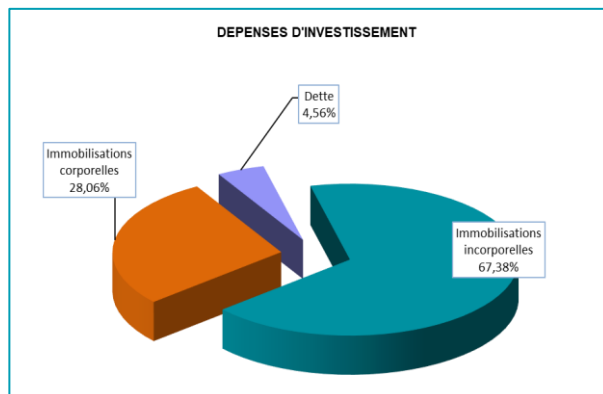
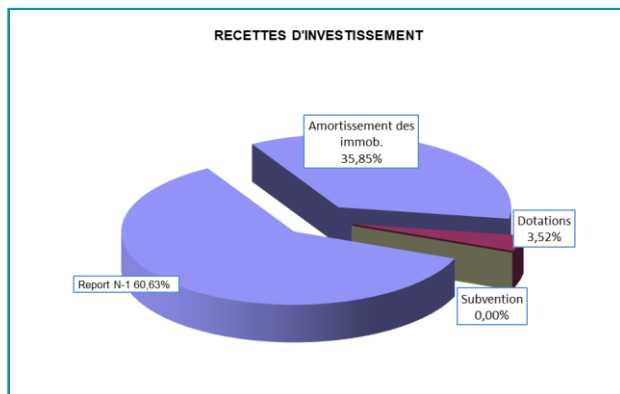
Le compte administratif 2021

A. Résultat de fonctionnement	719 556,57 €
B. Solde d'exécution de la section d'investissement	1 086 657,56 €
C. Excédent de clôture (A+B)	1 806 214,13 €
D. Solde des reports d'investissement	-120 054,21 €
E. Solde des reports de fonctionnement	0,00 €
F. Excédent net de clôture (C + D + E)	1 686 159,92 €
G. Résultat d'investissement net (B + D)	966 603,35 €
H. Résultat de fonctionnement net (A + E)	719 556,57 €

La section de fonctionnement



La section d'investissement



NOUS
CONTACTER



www.infocom94.fr



92 boulevard de la Marne
94210 La Varenne Saint-Hilaire



Tel : 01 48 89 31 79



communication@infocom94.fr

